



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Bureau du 3 juillet 2017

DELIBERATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

Objet : Marché N°170019 : Fourniture de sacs compostables

L'an deux mille dix-sept, le 3 juillet à 8h30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous la présidence de Monsieur François TATTI.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs François TATTI, Guy ARMANET, Jean-Jacques PADOVANI, Michel ROSSI, Louis POZZO DI BORGO, Julien MORGANTI, Pierre-Noël LUIGGI. Madame Serena BATTESTINI.

ABSENTS : Messieurs Gilles SIMEONI, Pierre-Michel SIMONPIETRI, Jean-Louis MILANI, Jean-Michel SAVELLI. Madame Françoise VESPERINI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0

Monsieur François TATTI ouvre la séance.

Objet : Marché N°170019 : Fourniture de sacs compostables

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment l'article 27 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 25 avril 2017 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment : « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant compris entre 15 000 € HT et 150 000 € HT ainsi que leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Considérant la consultation lancée le 2 mai 2017 ;

Vu le rapport n°168 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
A l'unanimité**

La procédure adaptée ouverte lancée pour l'attribution du marché n°170019 : Fourniture de sacs compostables ;

DECIDE

D'attribuer le marché à la SARL ESA (Equipement Signalisation Aménagement) (Siret 429 351 943 000 15) – sise à Ponte Novu - 20235 Castellu Di Rustinu, pour un montant initial minimum de 5 000 €HT et maximum de 50 000 €HT, 1 an renouvelable 2 fois. Les montants sont identiques pour les deux périodes de reconduction ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

François TATTI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification